



## Fonctionnement de l'école VTT pour la saison 2018-2019

### CONDITIONS D'ACCUEIL POUR POUVOIR PARTICIPER AUX ENTRAÎNEMENTS :

- avoir 10 ans et au plus 16 ans en 2019 (né entre 2003 et 2009 inclus).
  - être licencié ou avoir déposé sa demande de licence et 1 enveloppe timbrée à votre nom.
  - portrait photo (nom, prénom noté au dos de la photo) ou à envoyer à [martineleduc28@neuf.fr](mailto:martineleduc28@neuf.fr) (nom du fichier = nom prénom du jeune).
- Adhésions (ASF & ASFVTT) + licence FFC = 135€.

### HORAIRES, LIEU DE RENDEZ-VOUS, POUR QUI ?

- mercredi de 14h00 à 16h15 pour uniquement les non débutants compétiteurs, allée de la Poupardière (devant le bureau de l'ASF).
  - samedi de 14h00 à 16h15 pour tous, au trialpark de la Haute Limougière, rue Edouard Branly.
- Pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.**

### CALENDRIER :

Reprise des entraînements :

- mercredi 12 septembre pour uniquement les non débutants compétiteurs
- samedi 15 septembre pour les nouveaux et anciens licenciés. Rendez-vous à 14h15 avec votre VTT et votre équipement. Pour les nouveaux, cette première séance du samedi 15 sept aura pour but de vous présenter nos activités sur le terrain, d'évaluer l'équipement des jeunes et de préparer les groupes. A l'issue de cet après midi, un petit bilan sera fait avec les parents.

**Nous faisons appel à vous adultes (adhérents et parents) pour nous aider à encadrer les plus jeunes.**  
Cette année, pour les mercredis comme nous manquons d'adultes, nous ne pourrions pas encadrer tous les jeunes car le nombre maxi de jeunes sur une sortie à VTT est limité suivant le nombre d'adultes encadrant. Nous avons donc dû donner la priorité à uniquement les non débutants qui participent aux compétitions. Des groupes seront réalisés et les entraînements auront lieu suivant le calendrier des compétitions.

### CONDITIONS A RESPECTER POUR LE BON DEROULEMENT DES ENTRAÎNEMENTS :

- VTT adapté et en bon état (pas de VTT de supermarché, pas de suspension à l'arrière).
- Être muni d'une chambre à air, de boisson (bidon fixé sur le cadre du VTT ou sac à dos avec poche d'hydratation) et de barres de céréale.
- Port obligatoire d'un casque, d'une paire de gants + au trialpark le samedi de protège-tibias (les mêmes que ceux pour le football).
- Être à l'heure pour le début des entraînements.

**LES PARENTS DOIVENT S'ASSURER DE LA PRESENCE D'UN ADULTE ENCADRANT AU DEBUT DE L'ENTRAÎNEMENT AVANT DE LAISSER LEURS ENFANTS. ILS DOIVENT EGALEMENT RESPECTER L'HEURE DE FIN D'ENTRAÎNEMENT POUR RECUPERER LEUR ENFANT.**

Besoin de renseignements ? [www.asfvtt.com](http://www.asfvtt.com)

Pour les licences FFC : Valérie ROUCHON (0602281307)

Pour entraînements/compétitions : Kévin BOILLET (0609553954), Carole DELAIRE (0688155972) ou Michel SOUVRAY (0247420507)